



**Réunion de haut niveau
de l'Assemblée générale des Nations Unies
sur la biodiversité**

**Allocution de Madame Fatimata Dia-Touré
Directrice de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement
de la Francophonie
Représentante spéciale de S.E. Monsieur Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie**

New-York, 22 septembre 2010

La Francophonie félicite l'Assemblée générale des Nations Unies de l'organisation des débats autour de cette question de la protection de la biodiversité, cruciale pour le bien-être de l'humanité.

La Francophonie souhaite partager avec l'Assemblée les initiatives qu'elle développe avec les pays de son espace. Initiatives conduites par son organe subsidiaire l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie basé dans la ville de Québec au Canada.

Comme contribution à la célébration de l'Année Internationale de la Biodiversité, elle vient d'élaborer en collaboration avec l'UICN un atlas de la biodiversité des pays de l'espace francophone intitulée « Biodiversité de la Francophonie : richesses et vulnérabilité » que vous pourrez consulter sur les sites de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) et de l'UICN. Quelques exemplaires sont aussi disponibles.

Cet atlas fait un inventaire de la biodiversité, se veut dynamique et constitue une base et un outil à la disposition des pays pour le suivi et l'analyse de leur biodiversité.

Toujours dans le cadre de l'AIB la Francophonie vient de faire une publication conjointe Terre sauvage et liaison-énergie-francophonie sur la biodiversité à l'endroit du grand public. Ces initiatives viennent en complément de celles qu'elle mène depuis l'adoption en 2004 à Ouagadougou de son programme décennal sur la coopération pour un développement durable solidaire. Elles concernent des activités de formation et de renforcement de capacité des négociateurs et autres acteurs de développement de ses pays membres dans le domaine de la mise en œuvre des objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

Un guide du négociateur est élaboré à la veille de chaque CDP et mis à la disposition des participants des PND/PMA pour leur permettre de mieux maîtriser les enjeux du processus de discussions et d'échanges sur les trois objectifs de la Convention.

Pour terminer la Francophonie salue et appuie la Déclaration ministérielle de Libreville sur la lutte contre la pauvreté et la biodiversité adoptée le 15 septembre 2010 à Libreville au Gabon par les ministres africains en charge de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.